

PROJET PEDAGOGIQUE

Réseau Cadences d'Agglopolys

Les écoles de musique qui constituent la réseau Cadences dispensent un enseignement musical diversifié incluant l'ensemble des expressions artistiques de plus en plus indissociables : musique classique, contemporaine, traditionnelle, ancienne, jazz...

Le réseau Cadences constitue la principale source de développement de la pratique amateur, et avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois – Agglopolys assurent également la formation des futurs professionnels.

Conformément au Schéma d'Orientation Pédagogique Musique édité par le Ministère de la Culture et de la Communication, ce projet tente de répondre, sur un plan pratique, aux enjeux spécifiques du texte ministériel :

- Mettre l'accent sur les pratiques collectives
- Favoriser les démarches de diffusion, de création
- Renforcer les liens avec les établissements scolaires
- Renforcer les liens avec la Pratique Amateur

Le réseau Cadences a pour vocation :

- de former les élèves jusqu'au Diplôme National Orientation Professionnel (D.N.O.P.) à travers le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois - Agglopolys et son cursus d'enseignement initial
- de former des musiciens épanouis et autonomes.

Pour cela, et conformément aux directives ministérielles, il place les pratiques collectives au centre de son enseignement.

A cet effet, une formation globale par cycle, comprenant à chaque fois 3 cours indissociables, est proposée sur la totalité des cycles.

Cette charte précise à tous les élèves et à leurs parents, les démarches pédagogiques du réseau permettant à chaque élève d'atteindre ses objectifs personnels.

Avec son cursus d'enseignement initial, le réseau s'engage à offrir à tous, une sensibilisation, un enseignement et une diffusion musicale de qualité.

Le réseau s'inscrit dans une démarche d'action culturelle toujours renouvelée et s'engage à répondre à l'ensemble des attentes et des besoins exprimés en offrant aux publics des parcours d'apprentissage adaptés à chacun.

Le réseau permet d'offrir à chaque élève la possibilité d'être musicien au sein d'une pratique collective, en intégrant la formation orchestrale de son choix, en fonction de son niveau.

CURSUS DES ETUDES

Le cursus des études musicales est structuré en trois cycles. Le premier cycle peut, selon les écoles de musique, être précédé d'une période d'éveil. Le troisième cycle enseigné uniquement au C.R.D peut se prolonger par un cycle spécialisé destiné aux étudiants souhaitant poursuivre des études supérieures.

La durée de chaque cycle est de 4 ans pour les 1er et 2ème cycles et de 3 ans pour le 3^{ème} cycle et le cycle spécialisé. Elle peut être écourtée ou allongée d'une année selon le rythme d'acquisition des élèves.

Les cycles sont définis par leurs objectifs. Ils constituent chacun un ensemble cohérent d'acquisitions et de savoirs faire. Ils délimitent aussi les différentes étapes de la formation des musiciens et correspondent aux grandes phases du cursus scolaire.

La formation des musiciens est globale : elle comprend, nécessairement, une discipline dominante, le plus souvent instrumentale ou vocale, une discipline de culture musicale générale et une pratique de la musique d'ensemble. Cette formation peut être renforcée par une ou plusieurs disciplines complémentaires.

La fin des études en 3ème cycle est sanctionnée par le certificat de fin d'études musicales (CFEM). Celui-ci qualifie les musiciens amateurs confirmés, il est préparé et délivré uniquement par le C.R.D de Blois – Agglopolys.

La fin des études en cycle spécialisé est sanctionnée par le diplôme d'études musicales (DEM). Il ouvre la voie à des formations musicales supérieures.

Comme la formation, l'évaluation des élèves est globale : elle porte sur l'ensemble de leurs acquis. Elle est réalisée, d'une part, de manière continue par l'équipe pédagogique, celle-ci pouvant s'adjoindre le concours d'appréciations extérieures dans le cadre de contrôles ponctuels en cours de cycle et, d'autre part, sous forme d'examens, à la fin des différents cycles.

PARCOURS DE SENSIBILISATION

ÉVEIL MUSICAL *pour les écoles le dispensant*

Les enfants sont sensibilisés à la musique avec un parcours adapté pour chaque tranche d'âge. C'est une phase d'éveil au monde sonore avec : une initiation vocale, des expérimentations instrumentales, une exploration rythmique, de l'écoute musicale ainsi que le développement de la créativité.

CONTENU - ORGANISATION

Jardin musical (5 ans): 30 minutes hebdomadaire

Eveil musical (6 ans) : 45 minutes hebdomadaire

LA FORMATION COMPLÈTE

CYCLE 1

Les élèves poursuivent leur découverte du monde sonore en intégrant à la fois des cours de Formation Musicale, de Formation Instrumentale et de Pratique Collective.

Progressivement, tous les instrumentistes sont orientés en pratique collective vers des ensembles, les regroupant par familles d'instruments.

En complément de l'apprentissage musical général, tous les enfants peuvent intégrer une chorale spécialement adaptée à leur âge.

Pendant la durée du 1er Cycle, l'enseignement et la pratique musicale se renforcent, et le temps d'apprentissage s'allonge.

Pratiques collectives

à partir de 7 ans pour les écoles disposant d'une chorale d'enfants

Chorale

Adaptée en fonction des âges des enfants, elle leur permet d'évoluer dans le répertoire.

Tous les élèves sont sensibilisés au chant, pendant les deux premières années de Formation Musicale (1ère et 2ème Année de Cycle I). Cette première pratique collective vocale est indissociable du cours de Formation Musicale.

Assiduité et engagement à participer aux concerts sont les conditions de principe et de respect face cette formation proposée aux enfants.

Ensembles instrumentaux par famille et/ou interdisciplinaires

- Initier les jeunes musiciens au jeu collectif, les aider à y trouver une place et s'y épanouir.
- Préparer ceux-ci à entrer dans les ensembles plus spécialisés du cycle II.
- Développer l'écoute : écoute des autres, mais aussi prise de conscience du jeu individuel et du rôle à tenir au sein du groupe.
- Découvrir les pratiques d'orchestre : idée de familles instrumentales, de pupitres, d'organisation, de disposition.
- S'habituer à suivre la gestique du chef d'orchestre.
- Développer une autonomie (préparation de son instrument, installation).
- Réaliser des créations collectives et les présenter devant un public.

Formation musicale

durée moyenne 4 ans

La fréquence des cours est hebdomadaire et tous les cours sont collectifs.

Les élèves prennent conscience des perceptions auditives et de leurs organisations. Le travail est davantage orienté vers l'audition intérieure, la mémorisation, l'explication des perceptions (comprendre, nommer, figurer, noter...), les différentes esthétiques musicales grâce à une diversité des écoutes et des pratiques, l'improvisation et l'invention.

A la fin du 1er Cycle, les évaluations sont organisées en 2 temps avec une épreuve écrite et une épreuve orale.

La durée du Cycle peut être allongée ou raccourcie d'une année selon la progression de l'élève.

Formation instrumentale

durée moyenne 4 ans

Après une première année probatoire possible, la durée hebdomadaire d'apprentissage individuel s'allonge passant de 20 à 30 minutes. Les enfants doivent se produire en audition publique le plus tôt possible .

La durée du Cycle peut être allongée ou raccourcie d'une année selon la progression de l'élève.

L'évaluation de l'élève est continue à l'intérieur du cycle. Elle est réalisée par les différents professeurs de l'élève. A la fin du cycle, un jury est organisé par le réseau afin d'évaluer l'élève en situation.

OBJECTIFS GENERAUX DU CYCLE

- Développer la motivation, la curiosité musicale, le goût pour l'interprétation et pour l'invention,
- Acquérir de solides bases musicales et l'amorce de savoir-faire vocaux et instrumentaux, individuels et collectifs,
- Accéder aux différents langages musicaux grâce à l'écoute d'œuvres, l'étude des partitions correspondantes et l'invention,
- Acquérir une expérience de l'expression musicale qui peut être déterminante dans la construction de sa personnalité.

ORGANISATION DES COURS

- **Formation musicale générale** : développement de l'écoute par la voix et le corps pour accéder à la connaissance du langage musical (solfège). Durée du cours : 1 à 1h30
- **Pratique Collective** : Musique d'ensemble, pratique de groupe. Quelques exemples : chant choral, orchestres, ateliers d'improvisation.....Durée du cours : 45 minutes à 1 heure.
- **Formation Instrumentale**. Durée du cours : 30 minutes

ÉVALUATION

- Évaluation continue
 - Examen de fin de cycle commun à l'ensemble des écoles du réseau
- Il importe, pour donner son sens à la notion de cycle, de tenir compte des vitesses d'acquisition et des rythmes d'évolution propres à chaque individu.

ORIENTATIONS

- Poursuite du Cycle 2 en Formation Complète au C.R.D de Blois - Agglopolys
- Poursuite en Cycle 2 dans une Formation allégée en temps d'apprentissage dans les autres écoles du réseau

CYCLE 2

Formation complète au C.R.D de Blois – Agglopolys :

Suivant le schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication

Formation allégée dans les autres écoles du réseau :

Présentation

Alternative au cursus labellisé (diplômant), la Formation allégée est proposée à ceux qui, face à des contraintes d'emploi du temps ou de transport, ne souhaitent pas faire l'intégralité des disciplines que comporte le cursus labellisé (et/ou qui ne disposent pas du temps nécessaire pour fournir le travail personnel inhérent à ce cursus), mais qui conservent une grande motivation pour une pratique d'exigence.

Objectifs

- Compléter l'ouverture culturelle et valider l'appropriation du langage musical
- Entretenir les compétences préalablement acquises à travers la participation active à une série de projets de réalisation, en vue de conserver les bases d'une autonomie encore toute relative

Pratiques collectives

durée moyenne 4 ans

Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...) avec ouverture sur divers genres musicaux (jazz, musiques contemporaines...)

A la fin du Cycle, un bilan commenté sur le suivi et l'expérience de l'élève est établi.

Formation musicale

durée moyenne 4 ans

Le 2nd cycle peut être une étape au cours d'étude prolongées ou un aboutissement. Ces deux finalités (la poursuite d'études musicales et l'accès à la pratique amateur) déterminent les objectifs du 2^{ème} cycle et donc leur cursus.

La formation musicale a pour finalité de procurer à l'élève une autonomie suffisante dans le cadre de l'exécution instrumentale ou vocale. La formation musicale donne une vision globale de la musique.

L'œuvre musicale devra être le principal support pédagogique

Enfin le cadre d'un cours de formation musicale permet de participer à l'élaboration d'une œuvre collective.

Formation instrumentale

durée moyenne 4 ans

Poursuite de l'accession à l'autonomie instrumentale sur des œuvres simples, mais issues du grand répertoire avec une maîtrise des principales techniques de l'instrument (vélocité, contrôle du son, de l'intonation, justesse)

OBJECTIFS GENERAUX DU CYCLE

-Acquisition de méthodes de travail personnel, favorisant le sens critique, la prise d'initiatives, l'appropriation des savoirs transmis

-Réalisation d'une sytnhèse entre pratique et théorie, entre approche sensible et bagage technique grâce à

- * aisance de la lecture des partitions
- * affinement de la perception auditive (horizontale et verticale)
- * prise de conscience structurée des langages musicaux
- * possibilité d'improviser suivant différentes approches (libres, suivant un style...)
- * exploitation des principales possibilités de l'instrument
- * maîtrise de l'interprétation d'œuvres de difficulté moyenne et de répertoires diversifiés alliant écoute, aisance corporelle, sens musical

ORGANISATION DES COURS

- **Formation musicale générale** : développement de l'écoute par la voix et le corps pour accéder à la connaissance du langage musical (solfège). Durée du cours : 1h à 1h30

- **Pratique Collective** : Musique d'ensemble, pratique de groupe. Quelques exemples : chant choral, orchestres, ateliers d'improvisation.....Durée du cours : 1h à 2 heures.

- **Formation Instrumentale**. Durée du cours : 45 minutes

ÉVALUATION

L'évaluation est continue pendant toute la durée du cycle.

Une évaluation terminale valide les acquisitions de fin de cycle devant un jury extérieur organisée par les instances départementales. Pour tous les élèves des classes instrumentales de 2ème cycle, une **épreuve publique** sous forme de concert pourra être organisée.

Il importe, pour donner son sens à la notion de cycle, de tenir compte des vitesses d'acquisition et des rythmes d'évolution propres à chaque individu.

ORIENTATIONS

- Poursuivre ses études musicales tendant vers le 3ème Cycle de Formation à la Pratique Amateur ou le 3^{ème} cycle d'enseignement professionnel initial au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois – Agglopolys après un test d'entrée

- Poursuivre ses études musicales en hors cursus dans son école d'origine